

LA PRÉVENTION SÉCURITÉ S'EXPRIME

PRÉVENTION SÉCURITÉ CHANTIER

ASSEZ



MATINÉE PRÉVENTION
DU 23/11/18



À l'occasion de la **Matinée Prévention Sécurité chantier « ASSEZ ?! »** organisée par le SETVF, des professionnels issus de différents secteurs d'activité, concernés par les enjeux de Sécurité, ont pris la parole et partagé leurs expériences.

Ce livret a pour ambition de retenir les interventions qui ont marqué cette matinée et qui feront écho aux problématiques de nos adhérents, de nos parties prenantes et de nos clients. En effet, dans la profession du BTP, un accident mortel par jour est dénombré. Le taux de fréquence du BTP et celui des voies ferrées stagnent depuis 10 ans alors que d'autres secteurs d'activités ont atteint un taux de fréquence proche de zéro.

« ASSEZ ?! » est l'expression d'une saturation, mais aussi celle d'une détermination et d'une volonté d'entreprendre qui a pour vocation d'alerter nos parties prenantes et d'accompagner nos entreprises pour améliorer encore et toujours la sécurité au travail des 8000 collaborateurs de la filière des travaux ferroviaires.

Notre culture de la prévention est-elle assez développée ? Nos référentiels de sécurité sont-ils assez cohérents et adaptés ? La sécurité est-elle assez prise en compte par nos clients dans les appels d'offres ? Le public a-t-il questionné nos intervenants pour trouver des solutions afin de faire évoluer le métier.

LES INTERVENANTS

// Cédric Parentelli & Mathieu Leduc, DuPont Sustainable Solutions

// Jean-Claude Robert, PSRE (Promotion et Suivi de la Sécurité Routière en Entreprise)

// Nicolas Leroy, Groupement des moyens aériens de la Sécurité Civile

// Craig Harris, Jigsaw Consulting

// François Germain, Total

ILS ÉTAIENT PRÉSENTS

A.V.F. TP // ALSTOM // AMME // ANNONCE SECURITE PILOTAGE
AQUITAINE RAIL // AXIANS Rail IDF // BOUYGUES ÉNERGIES ET SERVICES // CLMTP // CEGELEC Mobility // COLAS RAIL // DELCOURT RAIL
DVF // EIFFAGE RAIL // ERS // ETF // FERROTRACT // FNTF // FVF // GEISMAR
MECATEAMCLUSTER // MECCOLI // NGE // OFFROY // OPPBTP // RATP
SAFETY FER // SAGES // SECURAIL // SERCE // SETEC FERROVIAIRE SITS
SNCF // SNCF RESEAU // SOCIETE DU GRAND PARIS // SYSTRA // TRANSALP
RENOUVELLEMENT // TSO // TSO CATENAIRES // UNIFER

LA SÉCURITÉ, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Des dispositions financières peuvent-elles être incluses dans des contrats des parties prenantes ? Les sous-traitants sont-ils suffisamment formés par les entreprises qui y font appel ? Comment les aident-elles ? Comment gérer les intérimaires ? La notion de responsabilité génère de nombreuses questions appelant des réponses d'ordre légal et juridique, mais aussi social et culturel.

RELATION DONNEUR D'ORDRE- FOURNISSEUR

« Nos sous-traitants ont été intégrés très tôt dans le système de sécurité de l'entreprise. La logique est la même : **améliorer la sécurité des sous-traitants permet d'accroître la création de valeur.** » Cédric Parentelli

« **La sécurité fait partie intégrante de chaque appel d'offres.** Le volet HSE de chaque offre est étudié avant que le volet financier ne le soit. » François Germain

PRÉVENTION COLLECTIVE

« **Le process des sous-traitants et la culture sécurité** (avec les indicateurs associés) sont examinés par les donneurs d'ordre. » Mathieu Leduc

« La prévention démarre dès la prise de commande, voire même avant. **Quel budget la SNCF et la RATP accordent-elles à la prévention ? Trop souvent, la réponse est qu'aucun budget n'est dédié à la prévention.** Le fait de poser des cônes sur une route n'est pas une mesure de prévention, mais de signalisation. La véritable mesure est d'installer des murs de béton, une mesure effectivement plus onéreuse. » Craig Harris

PROGRESSER AVEC LES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

La démarche de TOTAL

- Présélectionner les contractants
- Renforcer la supervision sur le terrain
 - Audits terrains, compétences et certification, briefing pour les nouveaux entrants, accompagnement des nouveaux entrants, absence de sous-traitance pour les travaux critiques
- Renforcer le management de la relation
 - Renforcement du partenariat
 - Mise en place de mesures de sanction et de reconnaissance

LA SÉCURITÉ, UNE AFFAIRE DE CULTURE ?

Qu'est-ce que le mur culturel ? Comment le dépasser ? En combien de temps ? Quelle différence entre sûreté et sécurité ? Chaque entreprise développe sa propre culture de la prévention. Une culture sécuritaire forte tire généralement sa source dans les valeurs fondamentales de l'entreprise, pour qui, si l'objectif financier reste la finalité, la protection de son capital humain en est un moyen.

// LA SÉCURITÉ, VALEUR STRATÉGIQUE DE DUPONT SUSTAINABLE SOLUTIONS

Pour réduire les risques, DuPont a développé plusieurs protections :

- // **Étape 1** > La mise en place de règles, de standards et d'un système de management de la sécurité
- // **Étape 2** > La transformation culturelle portée par la discipline opérationnelle
- // **Étape 3** > Le renforcement de la discipline opérationnelle pour ne pas revenir aux anciennes pratiques
- // **Étape 4** > La transformation culturelle portée par les changements de comportements

« Passer le mur culturel pour évoluer d'une **sécurité subie** à une **sécurité voulue**. (...) Pour franchir ce cap, il faut compter environ 18 mois. » Cédric Parentelli

> LE MUR CULTUREL DE DUPONT SUSTAINABLE SOLUTIONS

Les prérequis pour franchir le mur culturel :

- > Le niveau de conviction des leaders
- > La bienveillance des managers
- > La motivation des équipes



« Une usine peu sûre est une usine peu fiable, et donc une usine qui n'a pas vocation à durer. » François Germain



« Un accident grave ne survient jamais sans que ne soient dénombrés de nombreux comportements dangereux similaires. Il est possible de les observer au quotidien pour les faire changer. » Mathieu Leduc



// LA SÉCURITÉ, PREMIÈRE VALEUR DE TOTAL

Depuis 2003, Total a mis en place une politique volontariste pour résorber le nombre d'accidents, notamment en considérant sa responsabilité lors du décès d'un de ses sous-traitants et a ainsi exprimé 12 règles sous forme d'obligations et d'interdictions pour éviter les accidents au poste de travail. Ces règles doivent, selon l'entreprise, être connues et appliquées par tous. Elles légitiment l'arrêt du travail lorsque la situation est dangereuse.

« Il n'y a pas de réponse unique à la question du mur culturel ; il existe une réponse pour chaque site. » François Germain

FACTEURS DE RISQUE, LEVIERS D'AMÉLIORATION

Qu'advient-il lorsque qu'une règle est violée ? La mauvaise attribution des responsabilités est-elle source d'inefficacité en matière de sécurité ? Les facteurs de risque sont omniprésents et plus que d'éviter l'accident, il faut l'empêcher. Placer la gestion du risque opérationnel au cœur de l'action, faire travailler les individus entre eux, analyser les risques primordiaux, cibler les usages dangereux au volant, sont autant de leviers agissant sur la diminution des incidents.

// FACTEURS D'ACCIDENTS

Les facteurs d'accidents désignent 3 leviers selon PSRE :

1 // Des procédures à rendre adaptables

- Anticiper les prises de risque, laisser de la place à la réactivité en situation d'urgence grâce à des exercices de préparation et non par l'improvisation

2 // Des véhicules à maîtriser

- Veiller à l'état des organes sécurité des véhicules et engins, accroître l'attention à leurs mouvements...

3 // Des comportements à risque

- Passer en revue les facteurs accidentogènes pour mieux travailler sur les comportements à risque



« Les **presqu'accidents** devraient être traités et analysés comme des accidents. » Craig Harris



« Le **risque routier** représente près d'un accident mortel sur deux lié au travail. » Jean-Claude Robert

// CONNAÎTRE SES RISQUES

L'évaluation des risques selon la DGSCGC :

- La remontée des anomalies terrains, des presqu'accidents et des observations
- Traiter les high potential events (HIPO) comme des accidents graves



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE
ET DE LA GESTION DES CRISES

// LEVIERS D'AMÉLIORATION

La machine, l'homme, l'organisation sont 3 facteurs d'incidents ou d'accidents mais aussi 3 leviers à mobiliser pour réduire les risques d'accidents.

« Bien que dans l'aviation commerciale, une seule catastrophe est comptabilisée pour 1 million d'heures de vol, alors que chaque pilote réalise entre 20 000 et 30 000 heures de vol au cours de sa carrière, les incidents restent nombreux dans l'aéronautique.

Les pressions de performance et les approches individuelles (stress notamment) sont des facteurs d'incidents et d'accidents potentiels. » Nicolas Leroy

Le Syndicat des Entrepreneurs de Travaux de Voies Ferrées de France (SETVF) est le syndicat qui fédère et accompagne depuis 1936 les entreprises de travaux de voies ferrées. Son action s'inscrit à travers ces missions principales :
représenter la profession, valoriser les métiers,
favoriser la qualité des travaux et faire progresser
la sécurité sur les chantiers.

Conception : www.lagenceplane.fr
Photos © Hugo Pagnier

**Les membres de la Commission Prévention du SETVF
ont participé à la création de la Matinée Prévention**

Pascal de LAURENS, ETF / Henri DEHE, Fourchard & Renard / Youssef NAIMI, Eiffage Rail /
Vincent ALIBERT, Meccoli / Jean-Baptiste BOSSUT, Transatp Renouvellement /
Pierre-Olivier BOUTIN, Colas Rail / Jérémy BRÓSSET, Aquitaine Rail / Joël DUFOUR, Eiffage
Rail / Philippe GUTLEBEN, TSO / Éric LEFEBVRE, ETF / Christine MARCOUX, Delcourt Rail /
Adrien BERRY, Ferrotract / Antoine SIMMONEAU, Colas Rail / Enzo ZANATO, Safety Fer

ASSEZ



SETVF
9 RUE DE BERRI
75008 PARIS
01 44 13 31 95
WWW.SETVF.COM
 @VoiesFerrees_fr

Membre de



Syndicat de spécialité
de la FNTP